



Ville de MARCK

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 03 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOEL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 27 mars 2019.

Étaient présents :

Madame NOEL Corinne – Présidente du CCAS
Mesdames JAMPY Isabelle, DESORT Annie, MAGNIER Renée, VAUTIER Monique, BRANLY Sandrine, CARBONNNIER Thérèse, RIVELON Odile, RINGOT Marie-Andrée, Messieurs EMILE Bernard, FASQUEL Gérard, THUILLIEZ Jean-Claude, JOLY Jean.

Étaient excusées :

Madame DESEIGNE Véronique, HIBON Geneviève (Pouvoir à Madame CARBONNIER Thérèse).

Étaient absents :

Madame LOUCHEZ Laurence, Monsieur LEBECQUE Jean-Marc.

SEANCE

03 Avril 2019



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants,

OBJET :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Marck,

**BUDGET PRIMITIF
2019**

Vu la délibération n° CCAS-2019-04-02 portant approbation du compte de gestion 2018,

Vu la délibération n° CCAS-2019-04-03 portant approbation du compte administratif 2018,

CCAS-2019-04-05

Vu la délibération n° CCAS-2019-04-04 portant approbation de l'affectation des résultats 2018,

Vu le rapport sur le budget primitif 2019 présenté par Madame la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
A L'UNANIMITE,**

VOTE le présent budget 2019 par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » sans vote formel sur chacun des chapitres. Les provisions sont semi-budgétaires.

APPROUVE les montants prévisionnels du budget primitif 2019 du budget du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Marck, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	97 092,00 €		91 289,00 €	91 289,00 €	91 289,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 300,00 €		147 300,00 €	147 300,00 €	147 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	30 800,00 €		30 800,00 €	30 800,00 €	30 800,00 €
Total des dépenses de gestion courante		266 192,00 €		269 389,00 €	269 389,00 €	269 389,00 €
022	Dépenses imprévues	4 011,96 €		2 890,34 €	2 890,34 €	2 890,34 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		270 203,96 €		272 279,34 €	272 279,34 €	272 279,34 €
042	Opérations d'ordre – transfert entre sections	3 702,00 €		2 444,00 €	2 444,00 €	2 444,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 702,00 €		2 444,00 €	2 444,00 €	2 444,00 €
TOTAL		273 905,96 €		274 723,34 €	274 723,34 €	274 723,34 €

+	
D 002 RESULTAT REPORTE	0,00 €
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	274 723,34 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 700,00 €		8 300,00 €	8 300,00 €	8 300,00 €
74	Dotations et participations	253 000,00 €		254 200,00 €	254 200,00 €	254 200,00 €
Total des recettes de gestion courante		266 700,00 €		267 500,00 €	267 500,00 €	267 500,00 €
77	Produits exceptionnels	1 500,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		268 200,00 €		268 500,00 €	268 500,00 €	268 500,00 €
TOTAL		268 200,00 €		268 500,00 €	268 500,00 €	268 500,00 €

+	
R 002 RESULTAT REPORTE	6 223,34 €
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	274 723,34 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
9002	Opérations d'équipement	17 285,40 €		18 945,31 €	18 945,31 €	18 945,31 €
Total des dépenses d'équipement		17 285,40 €		18 945,31 €	18 945,31 €	18 945,31 €
27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses financières		1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL		18 785,40 €		20 445,31 €	20 445,31 €	20 445,31 €

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00 €

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 445,31 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
10	Dotations, fonds divers et réserves	294,00 €		285,00 €	285,00 €	285,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des recettes financières		1 794,00 €		1 785,00 €	1 785,00 €	1 785,00 €
040	Opérations d'ordre – transfert entre sections	3 702,00 €		2 444,00 €	2 444,00 €	2 444,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 702,00 €		2 444,00 €	2 444,00 €	2 444,00 €
TOTAL		5 496,00 €		4 229,00 €	4 229,00 €	4 229,00 €

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	16 216,31 €

	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 445,31 €

APPROUVE les crédits affectés aux opérations d'équipement suivantes :

- opération 9002 « Opérations d'équipement diverses » : 18 945,31 €

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Président du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20190403-CCAS2019-04-05-DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019



Publié le :

Notifié le :

